Communauté de Communes
DE CEZE CEVENNES

Saint-Ambroix, le 5 décembre 2023

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

Vous êtes priés d'assister à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

MARDI 12 DECEMBRE 2023 à 18 HEURES
120 ROUTE D'UZES PROLONGEE
30500 SAINT-AMBROIX

L'ordre du jour est le suivant :

ADMINISTRATION GENERALE ET RESSOURCES HUMAINES
Créations et suppressions de postes
Annualisation du temps de travail et retrait de la délibération 100-2023
Retrait de la délibération 101-2023 créant les postes à l'école de musique
Règlement interne sur l'organisation du travail des intervenants à l'école de musique
Définition des cycles de travail
Organisation de la journée de solidarité
Modification des cadres d'emploi bénéficiaires du RIFSEEP

FINANCES
Création du budget annexe de la MSP de ST AMBROIX (maison de santé pluridisciplinaire)
Décision modificative du budget principal 2023 N°4
Solde subvention de fonctionnement association gens du voyage
Subventions 2024 (Office tourisme intercommunal, de ferme en ferme)
Caution pour les emprunts réaménagés de l'EHPAD de St Ambroix
Autorisation engagement crédits avant le vote du budget 2024

ENVIRONNEMENT
Marché travaux alvéole 3 site de Bordezac

-120 Route d'Uzès prolongée - 30500 SAINT-AMBROIX - Tél : 04 66 83 77 87 - Fax : 04 66 83 77 88
Email : info@ceze-cevennes.fr site internet www.ceze-cevennes.fr

Filière REP* Ameublement : contrat avec les éco-organismes agréés
Modification règlement des déchèteries
Répartition de la compétence collecte du verre avec le SICTOBA
REP* déchets de construction du bâtiment : autorisation de donner mandat au SICTOBA
(*REP : responsabilité élargie des producteurs)

ECONOMIE
Modification vente de terrains sur ZAE ST JEAN

ACTION SOCIALE ET CULTURELLE
Règlement intérieur de l'école de musique
Doctrine pour l'octroi de subventions
Mise à disposition terrain de Méjannes le Clap

DEVELOPPEMENT DURABLE
Convention pour veille et balisage des sentiers de randonnée
Abandon projet photovoltaïque par la société VSB énergies nouvelles
Signature promesse de bail avec Cévennes Energy pour installation parc photovoltaïque

DIVERS
Transports à la demande
Ligne de chemin de fer
SCOT
Journée de cohésion intercommunale

INFORMATIONS
mardi 30/01 à 17h : CONSEIL DES MAIRES élargi

LES DECISIONS DU PRESIDENT :
DECISION DU PRESIDENT N°2023-08 fourniture électricité
DECISION DU PRESIDENT N°2023-09 marché sans suite travaux de mise aux normes de pistes et points d'eau DFCI
DECISION DU PRESIDENT N°2023-10 contrat assurance des véhicules
DECISION DU PRESIDENT N°2023-11 accord-cadre pour la mission d'assistance et accompagnement pour le regroupement des marchés des déchets
DECISION DU PRESIDENT N°2023-12 Marché de gardiennage des déchèteries

Comptant sur votre participation,
En cas d'empêchement, ou pour toute information complémentaire, veuillez contacter Madame BASTIDE Bérengère, en charge du suivi du dossier, au 04.66.83.77.90. Merci.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Président.
Olivier MARTIN

Communauté de communes de CEZE CEVENNES R.F

Pièces Jointes :
Note de synthèse + Annexes
PV du Conseil Communautaire du 7 NOVEMBRE 2023

-120 Route d'Uzès prolongée – 30500 SAINT-AMBROIX - Tél : 04 66 83 77 87 – Fax : 04 66 83 77 88
Email : info@ceze-cevennes.fr site internet www.ceze-cevennes.fr